



COMPOSTS DE BIODÉCHETS



A - DÉFINITION / DESCRIPTION

Les biodéchets sont issus de la collecte sélective de la partie fermentescible des ordures ménagères. Egalement appelés « déchets de cuisine et de table », il s'agit des déchets biodégradables triés à la source par les ménages, restaurants, cantines, usines de transformation de denrées alimentaires, etc. Ils sont essentiellement constitués des restes de repas et de leur préparation, des produits périmés non-consommés et d'autres déchets organiques ménagers comme les mouchoirs en papier, les déchets de plantes, etc.

Attention, les composts d'ordures ménagères résiduelles issues d'un tri mécano biologique (TMB) ne sont pas autorisés en agriculture biologique.

B - PROCÉDÉ D'OBTENTION OU DE FABRICATION

L'humidité des biodéchets des ménages étant élevée, ils sont souvent mélangés à des structurants carbonés pour pouvoir être compostés correctement. Un mélange de 50% de biodéchets et 50% de déchets verts est généralement effectué.

C - ÉVOLUTION DU GISEMENT

En 2019 en région PACA, 8 unités de valorisation ont composté un gisement d'environ 5000 tonnes de biodéchets des ménages triés à la source. S'ajoute en parallèle la valorisation sur de petits sites de compostage de proximité, autonomes ou partagés, souvent soutenus par des collectivités territoriales.

Le gisement devrait considérablement augmenter dans les prochaines années car la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, prévoit « le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. » En partant du principe qu'un habitant produit environ 30kg de déchets de cuisine par an, on peut estimer un gisement de 152 670 tonnes de biodéchets des ménages à composter et valoriser par an sur la région Sud PACA.

D - CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES & PRÉCAUTIONS D'UTILISATION EN AB

Les composts de biodéchets des ménages, appelés «mélange composté ou fermenté de déchets ménagers» dans l'annexe II du règlement (UE) 2021/1165, sont les seuls amendements organiques pour lesquels une exigence de qualité est demandée pour l'utilisation en agriculture biologique. Cette exigence concerne les éléments traces métalliques (ETM) et va au-delà de la norme NF U 44-051 que doivent respecter tous les amendements organiques mis sur le marché en France. Les seuils en ETM fixés sont en moyenne 2 à 5 fois plus faibles.

Les composts de biodéchets des ménages dans l'annexe II du règlement (UE) 2021/1165 :

Dénomination	Description, exigences en matière de composition, conditions d'emploi
Déchets ménagers compostés ou fermentés	Produit obtenu à partir de déchets ménagers triés à la source, soumis à un compostage ou une fermentation anaérobie en vue de la production de biogaz. Uniquement déchets ménagers végétaux et animaux. Doit être produit dans un système de collecte fermé et contrôlé, agréé par l'Etat membre.

Teneurs en éléments traces métalliques (ETM) pour les composts de biodéchets des ménages dans l'annexe II du règlement (UE) 2021/1165 et la norme NFU 44-051 :

Éléments traces métalliques (mg/kg de Matière sèche)	As	Cd	Cr	Cu	Hg	Pb	Ni	Se	Zn
Valeurs limites du règlement (UE) 2021/1165	-	0,7	70	70	0,4	45	25	-	200
Valeurs limites de la norme NF U 44-051	18	3	120	300	2	180	60	12	600

E - CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES

Éléments totaux (kg/tonne de produit brut)	MS	MO	C/N	N total	P ₂ O ₅	K ₂ O	CaO	MgO
moyennes sur 15 plateformes	630	258	13	10	7	11	54	5

Source : ADEME, 2006, moyennes sur 15 plateformes de compostage

Les composts de biodéchets des ménages sont plus riches en éléments fertilisants (N, P₂O₅, K₂O) que les composts de déchets verts seuls. Ils présentent un ISMO (Indice de Stabilité de la Matière Organique) moyen aux alentours de 50%, plus faible que celui des composts de déchets verts. Cela signifie que le potentiel humigène des composts de biodéchets est moins important, mais que l'azote qu'ils contiennent est plus rapidement disponible pour la plante. En fonction de la proportion et du type des matières carbonées qui seront ajoutées aux biodéchets, ainsi que du processus de compostage (durée notamment), la valeur agronomique des composts de biodéchets est plus variable que pour des composts de déchets verts seuls. Il convient ainsi de demander pour chaque fournisseur de compost de biodéchets les analyses produit.

Les teneurs en ETM des composts de biodéchets des ménages sont en moyenne plus élevées que celles des composts de déchets verts. Le cuivre, le plomb et le zinc sont les éléments les plus présents.

F - UTILISATION

Comme les composts de déchets verts bruts, les composts de biodéchets sont utilisés essentiellement pour remonter la teneur en matière organique des sols et améliorer leur structure, la porosité et la capacité de rétention en eau.

Les composts de biodéchets présentent également des teneurs en éléments fertilisants non négligeables, notamment en Azote et Potassium, qui doivent être prises en compte dans les plans de fumure, et peuvent dans une certaine mesure se substituer aux engrais minéraux.



Sources bibliographiques

- Annexe II du règlement (UE) 2021/1165
- ADEME, 2006, analyses moyennes sur 15 plates-formes de compostage
 - Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon, 2012, Les produits organiques utilisables en Languedoc-Roussillon tome 2
 - Tableau de bord ORDEEC 2019
- Fiche MO BIO PACA « le compost de biodéchets des ménages » - 2012

https://paca.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Provence-Alpes-Cote_d_Azur/agriculture_biolgique/Compost_des_biodechets_des_menages.pdf

Rédacteurs

Emilien Brevet (CA83), Gérard Gazeau (CA84), Nelly Joubert (CA83)

Septembre 2022

Fiche réalisée dans le cadre du projet VaLoBiom.